160e Année — N° 56 NS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

7 Octobre 2011

ISSN 1141 - 4774

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Philippe MACHENAUD-JACQUIER
Mail : philippe.machenaud@mail.pf

NUMERO SPECIAL

Matahiti 160
N° 56 - Numera Taae

TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

Mahana 7
no Atopa 2011

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 50 05 85

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

ACTES REGLEMENTAIRES DU HAUT-COMMISSAIRE — Pages

Dispositif ORSEC Electro-secours 2490

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

ACTES REGLEMENTAIRES DU HAUT-COMMISSAIRE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

DIRECTION DE LA DÉFENSE
ET DE LA PROTECTION CIVILE

DISPOSITIF ORSEC

ÉLECTRO – SECOURS

I - FEUILLET D'ENREGISTREMENT DES MISES À JOUR

Numéro	Pages	Éffectué	
		Le	Par

II - ARRÊTÉ D'APPROBATION

ARRETE n° HC 1191 CAB/DDPC du 25 août 2011 approuvant le plan "Electro-secours".

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'ordonnance n° 2006-173 du 15 février 2006 portant actualisation et adaptation du droit applicable en matière de sécurité civile en Polynésie française ;

Vu la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;

Vu le décret n° 2005-1157 du 13 septembre 2005 relatif au plan ORSEC et pris pour application de l'article 14 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu le décret n° 2007-422 du 23 mars 2007 modifié relatif aux pouvoirs du haut-commissaire de la République, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat en Polynésie française ;

Vu la saisine du Président de la Polynésie française par courrier n° HC 1690 CAB/DDPC du 21 juillet 2011 et son avis étant réputé donné en absence de réponse dans le délai imparti ;

Sur proposition du directeur de cabinet du haut-commissaire,

Arrête :

Article 1er.— Est approuvé le plan "Electro-secours". Il prend effet à compter de sa date de publication au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Art. 2.— Ce plan de secours décrit les mesures et les modalités d'alimentation de secours en cas de graves perturbations dans la distribution en énergie électrique sur le territoire de la Polynésie française. Il définit notamment les listes des abonnés dits sensibles, des services publics et des organismes intéressés, ainsi que leurs missions spécifiques, et prévoit les listes des matériels de substitution et des lieux d'évacuation sanitaire en cas de panne de longue durée.

Le plan est déclenché par arrêté du haut-commissaire.

Art. 3.— Les modifications et les mises à jour formelles de ce plan de secours feront l'objet d'une décision expresse du haut-commissaire. Toute modification substantielle sera approuvée par arrêté du haut-commissaire.

Art. 4.— Les annexes de ce plan de secours ne sont pas concernées par les dispositions de l'article 3.

Art. 5.— Le directeur de cabinet du haut-commissaire et le directeur de la défense et de la protection civile sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et transmis pour information au Président de la Polynésie française ainsi qu'aux maires des communes de la Polynésie française, et à l'Electricité de Tahiti.

Fait à Papeete, le 25 août 2011.
Pour le haut-commissaire
et par délégation :
Le directeur de cabinet,
Magali CHARBONNEAU.

III - FEUILLET DESTINATAIRES

Envoi du fichier sur CDROM

MININTER	D.S.C.	1
	CABINET	1
SECRETOM	DGéOM	1
	Mission S.C.	1
HAUT-COMMISSARIAT		
	- M. le Haut-Commissaire	1
	- Secrétariat Général	1
	- Cabinet	1
	- Subdivisions Administratives	5
	- Direction de la Défense et de la Protection Civile	1
COMSUP		1
Direction de la Sécurité Publique		1
Gendarmerie		1
M. le Procureur de la République		1
Trésorerie Générale		1
Institut d'Émission d'Outre-Mer		1
MRCC		1
Service d'État de l'Aviation Civile		1
Service des Affaires Maritimes		1
Météo France		1
MAIRIES		48
Corps des Sapeurs-Pompiers		26
PRÉSIDENCE		2
Port Autonome		1
E D T		2

		102

IV - SOMMAIRE

I - FEUILLET D'ENREGISTREMENT DES MISES À JOUR 2

II - ARRÊTÉ D'APPROBATION 3

III - FEUILLET DESTINATAIRES 5

IV - SOMMAIRE 6

V - PRÉAMBULE 7

VI - MISE EN ŒUVRE DU PLAN 8

1. DÉFINITION DES BESOINS 8
2. TAHITI ET MOOREA 8
3. LES AUTRES ILES 8
4. ACTIVATION DU PLAN ORSEC ÉLECTRO-SECOURS 8
5. ORGANISATION DE LA DÉCISION 9
6. LE POSTE DE COMMANDEMENT CRISE 10

A / MISE EN PLACE *10*

B / MISSIONS DU CENTRE DECISIONNEL *10*

C / COMPOSITION DE LA CELLULE DE CRISE OU DU PC HC ET MISSIONS DES CELLULES LES COMPOSANT *11*

D / FIN DE LA CRISE *11*

VII - FICHES RÉFLEXES 12

FICHE RÉFLEXE N° 1 LE MINISTRE EN CHARGE DE LA PRODUCTION 13
ET DE LA DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ 13
FICHE RÉFLEXE N° 2 L'ÉLECTRICITÉ DE TAHITI 14
FICHE RÉFLEXE N° 3 LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ AU SEIN DE LA CELLULE 15
« SECOURS SAUVETAGE » 15
FICHE RÉFLEXE N° 4 LA DIRECTION DE LA DÉFENSE ET DE LA PROTECTION 16
CIVILE AU SEIN DE LA CELLULE « SECOURS SAUVETAGE » 16
FICHE RÉFLEXE N° 5 LA GENDARMERIE et/ou LA POLICE AU SEIN DE LA CELLULE 17
« ORDRE PUBLIC CIRCULATION » 17
FICHE RÉFLEXE N° 6 LES SUBDIVISIONS ADMINISTRATIVES 18

VIII - ANNEXES 19

Annexe 1 – La fiche synthèse de renseignements 19
Annexe 2 – Liste des moyens autonomes de production d'énergie électrique de la Polynésie française 19
Annexe 3 – Liste par commune ou par île des moyens autonomes de production d'électricité, des structures de santé existants et des structures d'accueil des populations en cas de catastrophe naturelle. 19

V - PRÉAMBULE

Des intempéries exceptionnelles ou d'autres événements peuvent entraîner de graves perturbations dans la distribution de l'énergie électrique sur des parties étendues du territoire de Polynésie française. Ce plan est donc valable pour la totalité du territoire et se penchera sur deux problématiques différentes :

- Les îles de Tahiti et de Moorea
- Les autres îles

Pour Tahiti, il existe un plan de délestage interne à EDT, qui prévoit, en cas d'événement perturbant, la distribution d'énergie électrique, une organisation de crise et la mobilisation de moyens pour conduire les travaux de rétablissement général du réseau.

La problématique du plan électro-secours en Polynésie française repose sur :

- la dispersion des îles ;
- les îles sont autonomes en production d'électricité, principalement grâce à des centrales thermiques ;
- pour certaines îles, la production d'électricité est d'autant plus vitale, qu'elle permet de faire fonctionner des dessalinisateurs, des stations de pompage ou de chloration pour produire de l'eau potable ;
- la mise en œuvre de ce plan fait interagir des acteurs et des moyens de l'état français, du pays de Polynésie française, des communes et du secteur privé.

Le dispositif ORSEC électro-secours est destiné à faire face aux dépannages urgents des abonnés dits sensibles. L'alimentation de secours de ces abonnés se fait sous la responsabilité du haut-commissaire, mais aussi sous la responsabilité technique d'EDT ou d'autres entreprises mandatées par les communes pour la production d'énergie.

Il fournit un inventaire des moyens susceptibles d'être utilisés (groupes électrogènes, moyens de transport, ...).

VI - MISE EN ŒUVRE DU PLAN

1. DÉFINITION DES BESOINS

Dans le domaine de la consommation électrique, certains usagers peuvent être définis comme des clients sensibles voir critiques. Ce sont principalement les centres hospitaliers, les centres décisionnels, les dispensaires, les entreprises permettant les communications, les sites de production d'eau potable, ceux permettant la permanence de la chaîne du froid pour les aliments et les points d'intérêt vitaux.

Les interventions nécessaires pour revenir à une situation normale peuvent être de différents types :

- Intervention sur les moyens de production
- Intervention sur le réseau
- Allègement du réseau par délestage de certains abonnés ou en demandant à ceux qui peuvent être autonomes en production d'électricité de vivre pendant un délai relativement court sur leur moyen autonome.

2. TAHITI ET MOOREA

Les différents services de l'état et du pays ont fait l'inventaire des usagers susceptibles d'être en difficulté en cas de panne électrique prolongée. Ce recensement a permis de collecter ces besoins dans la liste des abonnés dits sensibles (jointe en annexe 3).

3. LES AUTRES ILES

La liste des clients prioritaires est difficile à réaliser. Lors d'un événement nécessitant le déclenchement d'un tel plan, un contact sera pris avec la ou les municipalités concernées. Il permettra à l'aide de la fiche synthèse de renseignements (en annexe 1), d'avoir une idée la plus précise possible pour décider du mode d'intervention.

4. ACTIVATION DU PLAN ORSEC ÉLECTRO-SECOURS

Le plan est activé sur décision du haut-commissaire, lorsque la nature des informations reçues indique un événement exceptionnel de nature à perturber gravement la distribution d'énergie électrique sur tout ou partie du territoire de la Polynésie française.

5. ORGANISATION DE LA DÉCISION

Cette décision entraîne immédiatement la constitution et l'installation d'un centre décisionnel. Il s'agit d'une cellule de crise du haut-commissaire ou du Poste de commandement (PC HC). La décision du niveau d'ampleur de ce centre décisionnel appartient au haut-commissaire. Il se structure et se renforce très rapidement en fonction de l'ampleur de l'événement. La mission de ce centre décisionnel est de collecter le maximum d'informations venant du terrain, de les synthétiser pour permettre au haut-commissaire ou à son représentant de prendre les décisions nécessaires au traitement de la crise.

L'activation de ce plan peut être concomitant avec le déclenchement d'un autre plan issu de l'organisation de la réponse de sécurité civile. Au quel cas, ce sont les mêmes personnes dans le PC crise qui gèreront le déroulement de ces deux plans.

6. LE POSTE DE COMMANDEMENT CRISE

A / Mise en place

Le chef de cabinet pendant les heures ouvrées, le cadre de permanence du cabinet pendant les heures chômées, est chargé de mettre en place le centre décisionnel sous l'autorité d'un membre du corps préfectoral. L'armement de ce centre décisionnel, sa composition et son fonctionnement sont décrits dans le « Guide d'activation et de fonctionnement du Poste de Commandement (PC) ».

Dans le cas du présent plan, ce centre décisionnel comprendra au minimum les acteurs importants pour gérer ce type de crise. Ils sont :

le chef du PC

le ministre en charge de la production et de la distribution de l'électricité ou un représentant. Il est le conseiller technique du haut-commissaire ;

le directeur d'EDT ou un représentant apporte son appui technique au ministre en charge de la production et de la distribution de l'électricité, dans sa mission auprès du haut-commissaire.

la cellule « secours sauvetage »

la cellule « ordre public et circulation »

la cellule « communication de crise »

B / Missions du centre décisionnel

Les missions du centre décisionnel sont précisées dans « Guide d'activation et de fonctionnement du Poste de Commandement (PC) ». Elles peuvent être résumées de la façon suivante :

collationner et synthétiser les informations

permettre la prise de décision du haut-commissaire ou son représentant

coordonner les moyens mis en œuvre pour exécuter les décisions du haut-commissaire ou son représentant

préparer les documents réglementaires pour permettre les actions sur le terrain des différents intervenants et permettre une traçabilité de l'événement

informer les autorités nationales, locales et la population

le centre décisionnel est activé par le haut-commissaire dès que les circonstances l'exigent (importance et durée de la crise, activation d'un plan).

C / Composition de la cellule de crise ou du PC HC et missions des cellules les composant

La composition de la cellule de crise ou du PC HC est décrite dans le « Guide d'activation et de fonctionnement du Poste de Commandement ». Les missions de chaque cellule sont décrites elles aussi dans ce document. Ici ne seront données que les fiches réflexes particulières à la gestion de ce type de crise.

D / Fin de la crise

Dès lors que la fin de la crise est décidée par le haut-commissaire en collaboration avec le président de la Polynésie française, les compétences et les décisions sont du ressort du pays.

VII - FICHES RÉFLEXES

Fiche réflexe n°1 : Le ministre en charge de la production et de la distribution de l'électricité

Fiche réflexe n°2 : L'électricité de Tahiti

Fiche réflexe n°3 : Le ministère de la santé au sein de la cellule « secours sauvetage »

Fiche réflexe n°4 : La direction de la défense et de la protection civile au sein de la cellule « secours sauvetage »

Fiche réflexe n°5 : La gendarmerie et/ou la police au sein de la cellule « ordre public circulation »

Fiche réflexe n°6 : Les subdivisions administratives

FICHE RÉFLEXE N° 1 LE MINISTRE EN CHARGE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ

MISSIONS

Chargé des fonctions de conseiller technique du haut-commissaire, à ce titre :

Analyser les conséquences d'une interruption de l'alimentation en énergie électrique et proposer les conditions minimales d'alimentation des abonnés sensibles avec EDT.

Établir pour chaque abonné sensible une fiche technique qui mentionnera :

- les besoins minimaux en énergie électrique,
- les caractéristiques techniques de son installation et en particulier les possibilités et les modalités de branchement des générateurs de secours,
- les possibilités éventuelles de réalimentation par le réseau électrique,
- les moyens propres en matière de matériel de dépannage,
- les moyens consacrés à la maintenance du matériel.

Étudier l'acheminement et le transport des moyens d'alimentation de secours, dans cette tâche il peut être aidé par la cellule « transport, infrastructure et logistique» si elle est armée. Il prend en compte cette mission si les moyens les plus adaptés sont les siens.

S'assurer qu'EDT prend toutes les mesures nécessaires pour pouvoir disposer dans les meilleurs délais, après le déclenchement de la crise, des informations statistiques et graphiques nécessaires à la définition du programme d'intervention des moyens mobilisés pour redresser la situation.

Établir avec l'OPT et l'ANFR la liste des points sensibles et des actions à mener pour conserver les moyens de communication minimums pour gérer la crise sur l'ensemble du territoire.

FICHE RÉFLEXE N° 2 L'ÉLECTRICITÉ DE TAHITI

MISSIONS

- Désigner un représentant au sein du PC de crise qui sera chargé du rôle de conseiller technique pour toutes les opérations de dépannage électrique prescrites par le haut-commissaire.
- Prendre les mesures nécessaires pour renseigner au plus vite les autorités de la situation et de pouvoir donner des informations statistiques et graphiques nécessaires à la définition d'un programme d'intervention.
- Assurer la liaison entre le PC HC et la cellule de crise de l'EDT afin de permettre la mise en œuvre des décisions du haut-commissaire sur le terrain.
- Conserver la charge des travaux de rétablissement général du réseau avec l'aide des pouvoirs publics en utilisant comme ordre de priorité la liste des clients sensibles telle que définie dans « la définition des besoins » (page7).

FICHE RÉFLEXE N° 3 LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ AU SEIN DE LA CELLULE « SECOURS SAUVETAGE »

MISSIONS

- Participer aux travaux du PC crise
- Élaborer et tenir à jour :
  - la liste des établissements médico-sociaux,
  - la liste des malades à hauts risques vitaux (toute personne placée sous respirateur et ayant une autonomie respiratoire inférieure ou égale à quatre heures par jour, les enfants bénéficiant de nutrition parentérale à domicile, les insuffisants rénaux chroniques à domicile ...etc...)
  - la liste des moyens de ré alimentation électrique (groupe électrogène) dans les établissements qui précèdent,
  - la liste des stations d'alimentation en eau potable.

En cas d'impossibilité d'alimenter rapidement les malades à hauts risques vitaux hospitalisés à domicile, prévoir avec les institutions compétentes (SAMU, DDPC, ...) une évacuation sanitaire.

FICHE RÉFLEXE N° 4 LA DIRECTION DE LA DÉFENSE ET DE LA PROTECTION CIVILE AU SEIN DE LA CELLULE « SECOURS SAUVETAGE »

MISSIONS

- Renseigner le haut-commissaire sur la situation.
- Coordonner les opérations de secours en cas de besoin.
- En cas d'impossibilité d'alimenter rapidement les malades à hauts risques vitaux hospitalisés à domicile, préparer avec les institutions compétentes (SAMU, FAPF, ...) une évacuation sanitaire.

FICHE RÉFLEXE N° 5 LA GENDARMERIE et/ou LA POLICE AU SEIN DE LA CELLULE « ORDRE PUBLIC CIRCULATION »

MISSIONS

Les missions des forces de l'ordre, dans ce genre de crise, restent des missions habituelles pour ces éléments :

- Renseigner le haut-commissaire sur la situation sur le territoire de la Polynésie française.
- Notifier les ordres de réquisition.
- Participer aux travaux du PC crise.
- Mettre en œuvre les décisions du PC crise dans cadre de ses missions habituelles.
- En cas de besoin, assurer la garde des moyens de substitution mis en place pour fournir de l'électricité à certains clients sensibles.

FICHE RÉFLEXE N° 6 LES SUBDIVISIONS ADMINISTRATIVES

MISSIONS

Les subdivisions administratives jouent un rôle essentiel dans la gestion de la crise, étant les premiers interlocuteurs des communes.

- Envoyer la fiche synthèse de renseignements aux communes (Annexe 1).
- Les récolter et en faire la synthèse lorsqu'elles concernent plusieurs îles ou plusieurs communes.

VIII - ANNEXES

Annexe 1 – La fiche synthèse de renseignements

Annexe 2 – Liste des moyens autonomes de production d'énergie électrique de la Polynésie française

Annexe 3 – Liste par commune ou par île des moyens autonomes de production d'électricité, des structures de santé existants et des structures d'accueil des populations en cas de catastrophe naturelle.

LA FICHE SYNTHESE DE RENSEIGNEMENTS

NOM DE LA COMMUNE : .....

ILE DE : .....

ARCHIPEL : ☐ AUSTRALES ☐ IDV
☐ MARQUISES ☐ ISLV
☐ TUAMOTU GAMBIER

RENSEIGNEMENTS ÉLECTRIQUES	OUI	NON	OBSERVATIONS
Avez vous un problème de production d'énergie ?			
Pouvez vous réparer à court terme ?			
Quelle est la puissance de votre groupe électrogène ?			
Quel carburant utilise votre groupe électrogène ?			
Quelle est actuellement votre autonomie en carburant ?			
Avez-vous un ou plusieurs problèmes de réseau ?			
Pouvez vous réparer à court terme ?			
Si non à la question précédente, pouvez nous donner le devis de ce qui est nécessaire à réparer ?			

RENSEIGNEMENTS D'ORDRES GÉNÉRAUX			
Avez vous une structure médicale ?			
Si cette structure existe, est-elle alimentée et comment ?			
Avez vous des osmoseurs pour produire votre eau douce ?			
Possédez-vous une autonomie suffisante en eau potable ? Quel est votre autonomie en eau ?			
Possédez-vous des magasins contenant de l'alimentation en frigo ou en congélateur avez vous ? Si oui, combien ?			
Avez-vous d'autres points prioritaires à alimenter en électricité ? Si oui lesquels ?			
Avez-vous la possibilité de concentrer tous ces points prioritaires sur une seule zone géographique pour les alimenter en priorité avec un petit groupe électrogène ?			

Tāpura 'ohipa pārurura'a i te uira – Parau 'āpiti 1

PARAU RI'I HA'AMĀRAMARAMARA'A

TE I'OA O TE 'OIRE : .....

MOTU NO : .....

TA'AMOTU : ☐ TUHA'APAE ☐ NI'A-MATA'I

☐ MATUITA ☐ RARO-MATA'I

☐ TUAMOTU MA'AREVA

UIUIRA'A I NI'A I TE UIRA	'Ē	AITA	HI'OPO'ARA'A
Te fifi ānei ra 'outou i te pae'au no te uira ?			
E rāve'a ānei tā 'outou no te tātā'ī 'oi'oi ?			
E aha te pūai o tā 'outou mātini hāmani uira ?			
E aha te huru mōrī e tu'uhia nei i roto i te mātini hāmani uira ?			
E aha te maorora'a a hope ai te fāito mōrī no te mātini hāmani uira ?			
E hia rahira'a fifi e fārereihia nei e 'outou i ni'a i te fa'atorora'a uira, hō'ē ānei aore ra hau atu ?			
E rāve'a ānei tā 'outou no te tātā'ī 'oi'oi ?			
Mai te mea e « aita » te pāhonora'a i te uira'a i ma'iri iho nei, e aha te fāito ha'amau'ara'a e tītauhia no te tātā'īra'a ?			

UIUIRA'A HURU RAU			
E fare ma'i ānei tā 'outou ?			
Mai te mea e farema'i tā 'outou, ua tū'atihia ānei 'o ia i te uira e mea nāhea te fa'anahora'a ?			
Te vai ānei ra tā 'outou mātini ha'amā'aro pape miti ?			
Ua nava'i ānei 'outou i te pape inu ? E aha te fāito pape inu e vai nei ?			
Te vai ānei ra te fare ho'ora'a tao'a e mātini ha'apa'arira'a mā'a tō roto ? Mai te mea e « 'Ē », e hia rahira'a ?			
Te vai ānei ra te tahi atu mau pū faufa'a rahi e fa'a'ohipa nei i te uira ? Mai te mea e « 'Ē », fa'a'ite mai i te i'oa ?			
E ti'a ānei i te ha'aputuputu i taua mau pū faufa'a rahi i te hō'ē noa vāhi, ia 'ōhie te fa'a'ohipara'a i te tahi mātini hāmani uira na'ina'i ?			

DISPOSITIF ORSEC ÉLECTRO - SECOURS	Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	ANNEXE 2

LISTE DES MOYENS AUTONOMES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Archipel	Ile / Atoll	Organisme	Désignation	Caractéristiques			Usage	Autonomie		Qté	Remarques
				fixe (F) ou mobile (M)				litres	heures		
IA	RAIVAVAE	Aérodrome	GE	Perkins 2x30 kva	F	Tension	secours balisage lumineux de la piste	450	100	1	-
IA	RAIVAVAE	EDT	GE	250 kva sur remorque	M	-	-	-	-	1	-
IA	RAPA	Commune	GE	240 kwa	F	-	alimentation réseau	19	1	1	-
IA	RAPA	Commune	GE	340 kwa	F	-	alimentation réseau	26	1	1	-
IA	RAPA	Commune	GE	315 kwa	F	-	alimentation de secours	22	1	1	-
IA	RAPA	Commune	GE	140 kwa	F	-	alimentation de secours	11	1	1	-
IA	TUBUAI	Aérodrome	GE	Listers 2x24 kva	F	-	secours balisage lumineux de la piste	700	200	1	-
IA	TUBUAI	Commune	GE	3 kva	M	-	alimentation de secours du parc à matériel	5		2	-
IA	TUBUAI	EDT	GE	250 kva sur remorque	M	-	-	-	-	1	-

Archipel	Ile / Atoll	Organisme	Désignation	Caractéristiques			Usage	Autonomie		Qté	Remarques
				fixe (F) ou mobile (M)				litres	heures		
IDV	FAAA	Commune	GE	2 kv	M	-	éclairage de sites d'intervention	-	2	1	-
IDV	FAAA	Commune	GE	9kv	M	-	alimentation électrique d'un bâtiment	-	8	1	-
IDV	MOOREA	Aérodrome	GE	Perkins 2x40 kva	F	-	secours balisage lumineux de la piste	1000	140	1	-
IDV	MOOREA	EDT	GE	250 kva sur skid	M	-	-	-	-	1	-
IDV	PAEA	Commune	GE	3,5 kwa	M	-	alimentation petits chantiers	5	4	1	-
IDV	TAHITI	Clinique cardella	GE	250 kva - réf: QGD 6407-220v60hz	F	-	alimentation de secours	-	24 à 48	1	mis en service le 10/11/87
IDV	TAHITI	EDT	GE	450 kva sur camion	M	400V	secours réseaux	600	-	1	en exploitation
IDV	TAHITI	EDT	GE	275 kva sur remorque	M	400V	secours réseaux	400	-	1	en exploitation à remettre en état
IDV	TAHITI	EDT	GE	150 kva sur remorque	M	400V	secours réseaux	300	-	1	en exploitation
IDV	TAHITI	EDT	GE	110 kva sur remorque	M	400V	secours réseaux	250	-	1	en exploitation à remettre en état
IDV	TAHITI	EDT	GE	250 kva sur remorque	M	220V	secours réseaux	400	-	1	en cours de réception GE neuf
IDV	TAHITI	EDT	GE	250 kva sur remorque	M	400V	secours réseaux	400	-	1	en cours de réception GE neuf
IDV	TAHITI	EDT	GE	160 kva sur remorque	M	400V	secours réseaux	300	-	1	en cours de réception GE neuf
IDV	TAHITI	EDT	GE	50 kva sur remorque	M	400V	secours réseaux	150	-	1	en cours de réception GE neuf
IDV	TAHITI	EDT	GE	20 kva sur remorque	M	400V	secours réseaux	100	-	1	en cours de réception GE neuf
IDV	TAHITI	EDT	GE	20 kva sur remorque	M	400V	secours réseaux	100	-	1	en cours de réception GE neuf
IDV	TAHITI	SAS Avaia (port de pêche)	GE	5,5 kva	-	-	-	-	-	1	source : Min de la mer
IDV	TEVA I UTA	Commune	GE	4,4 kva	M	-	alimentation éclairage matériel désincarcération	5	1	1	-

Archipel	Ile / Atoll	Organisme	Désignation	Caractéristiques			Usage	Autonomie		Qté	Remarques
				fixe (F) ou mobile (M)				litres	heures		
ISLV	BORA BORA	Aérodrome	GE	Perkins 2x30 kva	F	-	secours balisage lumineux de la piste	1200	300	1	-
ISLV	BORA BORA	Commune	GE	2,5 kwa	M	-	alimentation secours de la mairi	10	1	1	-
ISLV	HUAHINE	Aérodrome	GE	Listers 2x24 kva	F	-	secours balisage lumineux de la piste	1000	250	1	-
ISLV	MAUPITI	EDT	GE	250 kva sur remorque	M	-	-			1	-
ISLV	RAIATEA	Aérodrome	GE	Listers 2x24 kva	F	-	secours balisage lumineux de la piste	700	200	1	-
ISLV	TAHAA	EDT	GE	250 kva sur remorque	M	-	-			1	-
IM	HIVA OA	Aérodrome	GE	Listers 1x13,5 kva	F	-	secours balisage lumineux de la piste	800	400	1	-
IM	HIVA OA	Aérodrome	GE	Listers 1x17 kva	F	-	secours balisage lumineux de la piste	800	400	1	-
IM	HIVA OA	Commune	GE	Perkins125kva	F	-	station de concassage	12	1	1	-
IM	NUKU HIVA	Aérodrome	GE	Perkins 3x45 kva	F	-	Production d'énergie aérodrome + balisage lumineux	12000	2000	1	-
IM	TAHUATA	Commune - Electra	GE	Wilson 85 kwa	F	-	alimentation réseau Motopu	-	-	2	-
IM	TAHUATA	Commune - Electra	GE	85 kwa + 45 kwa	F	-	alimentation réseau Hapatoni	-	-	2	-
IM	TAHUATA	Commune - Electra	GE	135 kwa + 90 kwa	F	-	alimentation réseau Vaitahu	-	-	2	
IM	TAHUATA	Commune - Electra	GE	85 kwa + 45 kwa	F	-	alimentation réseau Hanatetena	-	-	-	-
IM	UA HUKA	Commune - Electra	GE	250 kwa	F	-	alimentation réseau	32	1	3	

Archipel	Ile / Atoll	Organisme	Désignation	Caractéristiques			Usage	Autonomie		Qté	Remarques
				fixe (F) ou mobile (M)				litres	heures		
TG	AMANU	Commune associée	GE	70 kwa	F	-	alimentation réseau	5,2	1	2	de 6h à 22h en alternance
TG	ANAA	Commune	GE	130+250+130 kwa	F	-	alimentation réseau	-	-	3	-
TG	FAAITE	Commune associée	GE	110+110+130 kwa	F	-	alimentation réseau	-	-	3	-
TG	FAKARAVA	Aérodrome	GE	Perkins 2x30 kva	F	-	secours balisage lumineux de la piste	800	200	1	-
TG	FAKARAVA	Commune	GE	3x350 kwa	F	-	alimentation réseau	42	1	1	-
TG	GAMBIER	Commune	GE	250 kwa	F	-	alimentation réseau	25	1	3	-
TG	HAO	Aérodrome	GE	Carterpillar 1x150 kva	F	-	secours balisage lumineux de la piste	1200	40	1	-
TG	HAO	Aérodrome	GE	Gesan 1x100 kva	F	-	secours balisage lumineux de la piste	1200	40	1	-
TG	HAO	EDT	GE	450 kva sur skid	M	-		-	-	1	-
TG	HIKUERU	Commune	GE	130 kwa	F	-	alimentation réseau	10	1	1	-
TG	KAUEHI	Commune associée	GE	2x125 kva	F	-	alimentation réseau	8,3	1	2	-
TG	MANIHI	Aérodrome	GE	Listers 1x36 kva	F	-	Production d'énergie aérodrome + balisage lumineux	3000	850	1	-
TG	NIAU	Commune associée	GE	2x125 kva	F	-	alimentation réseau	8,3	1	1	-
TG	PUKA PUKA	Commune	GE	105 kwa	F	-	alimentation réseau	12	1	1	-
TG	PUKA PUKA	Commune	GE	130 kwa	F	-	alimentation réseau	12	1	1	-
TG	RANGIROA	Aérodrome	GE	Listers 2x24 kva	F	-	secours balisage lumineux de la piste	1300	400	1	-
TG	RANGIROA	Sce de la perliculture	GE	58 kva	F	-	alimentation écloserie + 2 maisons fonction	-	8	1	source : Min de la perliculture

Archipel	Ile / Atoll	Organisme	Désignation	Caractéristiques			Usage	Autonomie		Qté	Remarques
				fixe (F) ou mobile (M)				litres	heures		
TG	RARAKA	Commune associée	GE	23 kwa	F	-	alimentation réseau	4	1	1	-
TG	TAKAPOTO	Commune associée	GE	Volvo penta 160 kwa	F	-	alimentation réseau	35	1	2	-
TG	TAKAPOTO	Commune associée	GE	Listers 21,5 kwa	F	-	alimentation de secours	5	1	1	-
TG	TAKAROA	Commune	GE	Wilson/Sodiva 165 kwa	F	-	alimentation réseau	30,5	1	3	-
TG	TAKAROA	Commune	GE	Volvo penta 115 kwa	F	-	alimentation de secours	25	1	1	-
TG	TATAKOTO	Commune	GE	125 kwa	F	-	alimentation réseau	14	1	1	mise en service en mars 95
TG	TATAKOTO	Commune	GE	240 kwa	F	-	alimentation réseau	15	1	1	mis en service le en mai 2005
TG	TATAKOTO	Commune	GE	200 kwa	F	-	alimentation réseau	15	1	1	mis en service en juin 2007

LISTE DES MOYENS AUTONOMES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
DE L'OFFICE DES POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Archipel	Ile / Atoll	Nom du site (URAD)	Adresse PK	Groupe électrogène			Batterie		
			Zone d'influence	OUI NON	Puissance KVA	Autonomie en heure	OUI NON	Capacité AH	Autonomie en heure
ARCHIPEL DES ILES AUSTRALES									
IA	RAIVAVAE	RAIVAVAE	ILE DE RAIVAVAE	OUI	8 KVA		OUI	1200	42
IA	RAPA	RAPA	ILE DE RAPA	OUI	8 KVA		OUI	1200	45
IA	RIMATARA	RIMATARA	VILLAGE DE RIMATARA	OUI	8KVA		OUI	1200	50
IA	RURUTU	RURUTU_MOERAI	VILLAGE DE RURUTU_MOERAI	OUI	30 KVA		OUI	1200	15
IA	TUBUAI	TUBUAI	VILLAGE DE TUBUAI	OUI	30 KVA		OUI	2000	25

Archipel	Ile / Atoll	Nom du site (URAD)	Adresse PK	Groupe électrogène			Batterie		
			Zone d'influence	OUI NON	Puissance KVA	Autonomie en heure	OUI NON	Capacité AH	Autonomie en heure
ARCHIPEL DES ILES DU VENT									
IDV	MAIAO	MAIAO	COMMUNE DE MAIAO	NON			OUI	840	65
IDV	MOOREA	AFAREAITU	COMMUNE DE AFAREAITU	NON			OUI	310	20
IDV	MOOREA	CLUB	COMMUNE DE HAAPITI CLUB MED	NON			OUI	600	15
IDV	MOOREA	HAAPITI	COMMUNE DE HAAPITI	NON			OUI	420	20
IDV	MOOREA	MAATEA	COMMUNE DE MAATEA	NON			OUI	420	25
IDV	MOOREA	PAOPAO	COMMUNE DE PAOPAO	NON			OUI	420	15
IDV	MOOREA	TEMAE	COMMUNE DE TEMAE	OUI	73 KVA		OUI	1200	15
IDV	TAHITI	AEROPORT	FAAA AEROPORT	NON			OUI	420	9
IDV	TAHITI	ALIZES	MAHINARAMA	NON			OUI	420	10
IDV	TAHITI	ALOHA	PUNAVAI MONTAGNE	NON			OUI	600	21
IDV	TAHITI	CCL ARUE	COMMUNE DE ARUE	NON			OUI	2000	10
IDV	TAHITI	ERIMA	LOTISSEMENT ERIMA ARUE	NON			OUI	600	15
IDV	TAHITI	FAAONE	COMMUNE DE FAAONE	NON			OUI	600	42
IDV	TAHITI	FARE UTE	FARE UTE	OUI	160 KVA	40	OUI	3000	5
IDV	TAHITI	GARBUTT	COMMUNE DE AFAAHITI	NON			OUI	420	49
IDV	TAHITI	HDP - PPT	GRAND PAPEETE	OUI	2x280 KVA	30	OUI	2000	4
IDV	TAHITI	HITIAA	COMMUNE DE HITIAA	NON			OUI	155	10
IDV	TAHITI	HOTUAREA PAMATAI	COMMUNE DE FAAA	OUI	2x360 KVA	19	OUI	3000	6
IDV	TAHITI	MAHINA	COMMUNE DE MAHINA	NON			OUI	1200	10
IDV	TAHITI	MARAU	ILES SOUS LE VENT & MAIAO	OUI	13,5 KVA	809	OUI	1200	55

Archipel	Ile / Atoll	Nom du site (URAD)	Adresse PK	Groupe électrogène			Batterie		
			Zone d'influence	OUI NON	Puissance KVA	Autonomie en heure	OUI NON	Capacité AH	Autonomie en heure
IDV	TAHITI	MATAIEA	COMMUNE DE MATAIEA	NON			OUI	600	25
IDV	TAHITI	PAEA	COMMUNE DE PAEA	NON			OUI	1200	20
IDV	TAHITI	PAPARA	COMMUNE DE PAPARA	OUI	21,5 KVA	58	OUI	600	6
IDV	TAHITI	PAPEARI	COMMUNE DE PAPEARI	NON			OUI	600	20
IDV	TAHITI	PAPENOO	COMMUNE DE PAPENOO	NON			OUI	600	20
IDV	TAHITI	PAPENOO - HONOTUA	LIAISONS INTERNET INTERNATIONALES	OUI	460 KVA		OUI	3000	13
IDV	TAHITI	PAPENOO - TNT	LIAISONS INTERNATIONALES	NON	460 KVA		OUI	1200	10
IDV	TAHITI	PIAFAU	COMMUNE DE FAAA PIAFAU	NON			OUI	1200	10
IDV	TAHITI	PIRAE	COMMUNE DE PIRAE	NON			OUI	2000	13
IDV	TAHITI	PUEU	COMMUNE DE PUEU	NON			OUI	600	84
IDV	TAHITI	PUNARUU	COMMUNE DE PUNAAUIA	OUI	21,5 KVA	18	OUI	1200	8
IDV	TAHITI	PUUNUI	LOTISSEMENT PUUNUI	NON			OUI	150	20
IDV	TAHITI	TAAPUNA MAHINA RADIO	LIAISONS MAHINA RADIO	OUI	316 KVA		OUI	600	12
IDV	TAHITI	TAINA	COMMUNE DE PUNAAUIA TAINA	NON			OUI	1200	35
IDV	TAHITI	TARAVAO	COMMUNE DE TARAVAO	OUI	173 KVA		OUI	3000	20
IDV	TAHITI	TAUTIRA	COMMUNE DE TAUTIRA	NON			OUI	420	25
IDV	TAHITI	TEAHUPOO	COMMUNE DE TEAHUPOO	NON			OUI	420	20
IDV	TAHITI	TIAREI	COMMUNE DE TIAREI	NON			OUI	600	21
IDV	TAHITI	VAIRAO	COMMUNE DE VAIRAO	NON			OUI	500	20

Archipel	Ile / Atoll	Nom du site (URAD)	Adresse PK Zone d'influence	Groupe électrogène OUI NON	Puissance KVA	Autonomie en heure	Batterie OUI NON	Capacité AH	Autonomie en heure
ARCHIPEL DES ILES SOUS-LE- VENT									
ISLV	BORA-BORA	PAEPAE	COMMUNE DE PAEPAE	NON			OUI	600	15
ISLV	BORA-BORA	RESERVOIR FH	LIAISONS BORA	OUI	18 KVA		OUI	600	7
ISLV	BORA-BORA	VAITAPE	VILLAGE DE VAITAPE	OUI	12 KVA		OUI	600	15
ISLV	HUAHINE	FARE	COMMUNE DE FARE	OUI	12 KVA		OUI	600	15
ISLV	HUAHINE	HAAPU	COMMUNE DE HAAPU	NON			OUI	600	25
ISLV	HUAHINE	MAEVA	COMMUNE DE MAEVA	NON			OUI	420	20
ISLV	HUAHINE	MAEVA FH	LIAISON ILES SOUS-LE-VENT	OUI	12 KVA		OUI	600	30
ISLV	HUAHINE	TEFARERII - MAHUTI	COMMUNE DE TEFARERII	NON			OUI	420	20
ISLV	MAUPITI	MAUPITI	COMMUNE DE MAUPITI	NON			OUI	600	25
ISLV	RAIATEA	AVERA	COMMUNE DE AVERA	NON			OUI	600	20
ISLV	RAIATEA	FETUNA	COMMUNE DE FETUNA	NON			OUI	420	20
ISLV	RAIATEA	OPOA	COMMUNE DE OPOA	NON			OUI	420	20
ISLV	RAIATEA	TEVAMIRI	COMMUNE DE TEVAMIRI	NON			OUI	420	20
ISLV	RAIATEA	UTUROA	VILLAGE DE UTUROA	OUI	110 KVA		OUI	3000	10
ISLV	RAIATEA	VAIAAU	COMMUNE DE VAIAAU	NON			OUI	420	20
ISLV	TAHAA	HAAMENE	COMMUNE DE HAAMENE	NON			OUI	420	20
ISLV	TAHAA	PATIO	COMMUNE DE PATIO	NON			OUI	310	20
ISLV	TAHAA	TAPUAMU	COMMUNE TAPUAMU	NON			OUI	420	20

Archipel	Ile / Atoll	Nom du site (URAD)	Adresse PK Zone d'influence	Groupe électrogène OUI NON	Puissance KVA	Autonomie en heure	Batterie OUI NON	Capacité AH	Autonomie en heure
ARCHIPEL DES ILES MARQUISES									
IM NORD	NUKU IVA	TAIOHAE	Ile de NUKU HIVA	OUI	2X30 KVA		OUI	1200	3
IM NORD	UA HUKA	VAIPAEE	Ile de UA HUKA	OUI			OUI	600	20
IM NORD	UA POU	HAKAHAU	Ile de TAHUATA	OUI			OUI	600	20
IM SUD	HIVA OA	ATUONA	Ile de HIVA OA	OUI	27 KVA		OUI	1200	10
IM SUD	HIVA OA	C660	Iles de TAHUATA et FATU HIVA	OUI	8 KVA		OUI	700	20

Archipel	Ile / Atoll	Nom du site (URAD)	Adresse PK Zone d'influence	Groupe électrogène OUI NON	Puissance KVA	Autonomie en heure	Batterie OUI NON	Capacité AH	Autonomie en heure
ARCHIPEL DES ILES TUAMOTU-GAMBIER									
GAMBIER	MANGAREVA	RIKITEA	VILLAGE DE RIKITEA	OUI	12 KVA		OUI	1200	50
TUAMOTU	ANAA	ANAA	VILLAGE DE ANAA	OUI	8 KVA		OUI	840	35
TUAMOTU	APATAKI	APATAKI	VILLAGE DE APATAKI	OUI	8 KVA			840	40
TUAMOTU	ARUTUA	ARUTUA	VILLAGE DE ARUTUA	OUI	8 KVA			1280	20
TUAMOTU	FAAITE	FAAITE	VILLAGE DE FAAITE	OUI	8 KVA			840	25
TUAMOTU	FAKARAVA	FAKARAVA	VILLAGE DE FAKARAVA	OUI	18 KVA			1200	20
TUAMOTU	FANGATAU	FANGATAU	VILLAGE DE FANGATAU	OUI	8 KVA			1200	20
TUAMOTU	HAO	HAO	VILLAGE DE HAO	OUI	18 KVA			1200	20
TUAMOTU	KAUKURA	KAUKURA	VILLAGE DE KAUKURA	OUI	8 KVA			840	35
TUAMOTU	MAKEMO	MAKEMO	VILLAGE DE MAKEMO	OUI	12 KVA			1200	40
TUAMOTU	MANIHI	MANIHI	VILLAGE DE MANIHI	OUI	18 KVA			2000	30
TUAMOTU	MATAIVA	MATAIVA	VILLAGE DE MATAIVA	OUI	12 KVA			840	50
TUAMOTU	NAPUKA	NAPUKA	VILLAGE DE NAPUKA	OUI	8 KVA			840	35
TUAMOTU	NUKUTAVAKE	NUKUTAVAKE	VILLAGE DE NUKUTAVAKE	OUI	8 KVA			1200	60
TUAMOTU	PUKAPUKA	PUKAPUKA	VILLAGE DE PUKAPUKA	OUI	8 KVA			840	65,3
TUAMOTU	RANGIROA	RANGIROA	VILLAGE DE RANGIROA - AEROPORT	OUI	30 KVA			2000	20
TUAMOTU	TAKAPOTO	TAKAPOTO	VILLAGE DE TAKAPOTO	OUI	8 KVA			840	35
TUAMOTU	TAKAROA	TAKAROA	VILLAGE DE TAKAROA	OUI	8 KVA			840	40
TUAMOTU	TATAKOTO	TATAKOTO	VILLAGE DE TATAKOTO	OUI	8 KVA			840	50
TUAMOTU	TIKEHAU	TIKEHAU	VILLAGE DE TIKEHAU	OUI	8 KVA			840	20
TUAMOTU	TUREIA	TUREIA	VILLAGE DE TUREIA	OUI	8 KVA			840	40

DISPOSITIF ORSEC ÉLECTRO - SECOURS	Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	ANNEXE 3

LISTE PAR COMMUNE OU PAR ÎLE DES MOYENS AUTONOMES DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ, DES STRUCTURES DE SANTÉ EXISTANTS ET DES STRUCTURES D'ACCUEIL DES POPULATIONS EN CAS DE CATASTROPHE NATURELLE

Archipel : Australes Île : Raivavae
Commune : Raivavae

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
Raivavae	Aérodrome	GE	Perkins 2x30 KVA	F	secours balisage lumineux de la piste	450	100	1
Raivavae	EDT	GE	250 KVA sur remorque	M	-	-	-	1
Raivavae	OPT	GE	8 KVA					
Raivavae	OPT	Batterie	1200 AH				42	

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
Rairua-Mahanatoa	centre médical de Rairua	954 231	954 231	Rairua - Raivavae
Vaiuru	poste de secours de Vaiuru			Vaiuru - Raivavae

Structures d'accueil en cas de catastrophe naturelle

Commune associée	Localisation géographique	Contacts		Capacité d'hébergement (nb de pers)	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie		Observations	Altitude
		tél	*fax*				oui/non	durée en heures		
RAIRUA	BUREAUX DE LA MAIRIE	954 315		400					abri en dur	6 m
RAIRUA	ATELIER - Equipement	954 385		20					abri en dur	2 m
RAIRUA	LOCAL (2 PIECES) de la Poste	954 222		20					abri en dur	2 m
RAIRUA	DISPENSAIRE + LOGEMENTS de la Santé	945 231		60					abri en dur	2 m
RAIRUA	1 SALLE paroissiale	954 299		50					abri en dur	2 m
MAHANATOA	SALLES ECOLE + CANTINE	954 316		330					abri en dur	4 m
MAHANATOA	1 SALLE paroissiale	954 233		100					abri en dur	4 m
ANATONU	MAIRIE ANNEXE	954 311		50					abri en dur	2 m
ANATONU	SALLE POLYVALENTE	954 311		40					abri en dur	2 m
ANATONU	G.O.D. (5 CLASSES)	954 345		60					abri en dur	6 m
ANATONU	CANTINE (2 pièces)	954 345		20					abri en dur	6 m
VAIURU	MAIRIE ANNEXE	954 244		80					abri en dur	4 m
VAIURU	GARAGE - ATELIER de la mairie	954 298		200					abri en dur	4 m
VAIURU	1 SALLE paroissiale	954 362		200					abri en dur	4 m

Archipel : Australes Ile : Rapa
Commune : Rapa

Moyens autonomes de production d'électricité

Ile ou commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
RAPA	Commune	GE	340 KVA	F	alimentation réseau	26	1	1
RAPA	Commune	GE	315 KVA	F	alimentation de secours	22	1	1
RAPA	Commune	GE	140 KVA	F	alimentation de secours	11	1	1
RAPA	OPT	GE	8 KVA					
RAPA	OPT	Batterie	1200 AH				45	

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure		n°tél	fax	adresse géographique
RAPA	infirmerie de Ahurei - Rapa		957 277 / 957 245	957 277	Ahurei - Rapa
RAPA	poste de secours de Area				Area - Rapa

Structures d'accueil en cas de catastrophe naturelle

Commune associée	Localisation géographique	Contacts		Capacité d'hébergement (nb de pers)	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie		Observations	Altitude
		tél	*fax*				oui/non	durée en heures		
AHUREI	SALLE DE MAIRIE	957 337		100					abri en dur	- 6 m
AHUREI	SALLE SOCIO CULTURELLE	957387 957218		40					abri en dur	- 6 m
AHUREI	ECOLE PRIMAIRE	957251 206571		100					abri en dur	- 6 m
AHUREI	LOGEMENTS DE L'ECOLE	957 246		10					abri en dur	+ 6 m
AHUREI	INFIRMERIE	957 277		10					abri en dur	- 6 m
AHUREI	STATION TERRIENNE - Poste	957 248		5					abri en dur	- 6 m
AHUREI	MAISON PAROISSIALE	957364 957280		50					abri en dur	- 6 m
AHUREI	2 LOGEMENTS (maisons MTRR) - Kuanga	957 227		20					-	+ 6 m
AHUREI	3 LOGEMENTS (maisons MTRR) - Huahine - Taravao	957 365		15					abri en dur	- 6 m
AHUREI	LOGEMENT anticyclonique - Parariki (Pierrot)	957 379		10					abri en dur	- 6 m
AHUREI	7 LOGEMENTS (maisons MTR) - Parariki	957306 957371		30					-	+ 6 m
TUKOU	11 LOGEMENTS D'ACCUEIL (maisons type MTR) - Teariki a Marengeio	957 364		50					-	- 6 m
TUKOU	9 LOGEMENTS (maisons MTR) - centre de Tukou	957 242		40					-	+ 6 m
TUKOU	LOGEMENTS D'ACCUEIL - Equipement	957387 957246		30					abri en dur	- 6 m

Commune associée	Localisation géographique	Contacts		Capacité d'hébergement (nb de pers)	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie		Observations	Altitude
		tél	*fax*				oui/non	durée en heures		
AREA	SALLE SOCIO CULTURELLE	957 254		60					abri en dur	- 6 m
AREA	POSTE DE SOINS - Santé	957 254		5					abri en dur	- 6 m
AREA	MAISON PAROISSIALE	957 216		100					abri en dur	- 6 m
AREA	4 LOGEMENTS (maisons MTR) - Vaitangi	957 380		20					-	+ 6 m
AREA	1 LOGEMENT (maison MTR) - centre village	957353 204295		5					-	- 6 m
AREA	1 LOGEMENT (maison MTR) - Vaita			5					-	- 6 m

Archipel : Australes Ile : Rimatara
Commune : Rimatara

Moyens autonomes de production d'électricité

RIMATARA	OPT	GE	8 KVA					
RIMATARA	OPT	Batterie	1200 AH				50	

Structures de santé

Commune	structure		n°tél	fax	adresse géographique
Amaru	infirmerie de Amaru		944 270	944 270	Amaru - Rimatara

Structures d'accueil en cas de catastrophe naturelle

Commune associée	Localisation géographique	Contacts		Capacité d'hébergement (nb de pers)	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie		Observations	Altitude
		tél	*fax*				oui/non	durée en heures		
AMARU	ECOLE - commune	71 20 23		150					abri en dur	
AMARU	SALLE OMNISPORTS - commune	71 20 23		100					abri en dur	
AMARU	SALLE DE REUNION paroissiale	944 305		200					abri en dur	
AMARU	Plateau de OROMOANA - refuge	71 20 23		500					-	+ 36 M
ANAPOTO	ECOLE	71 20 23		50					abri en dur	
ANAPOTO	C.J.A (2 salles)	71 20 23		60					abri en dur	
ANAPOTO	SALLE DE REUNION paroissiale	944 332		100					abri en dur	
ANAPOTO	Plateau de TAVIRIAHONU - refuge	944 365		500					-	+ 36 M
MUTUAURA	ECOLE	71 20 23		150					abri en dur	
MUTUAURA	SALLE DE REUNION - protestante	944 305		150					abri en dur	
MUTUAURA	SALLE DE REUNION - catholique	944 214		100					abri en dur	
MUTUAURA	Plateau de OROPAHOA - refuge	944 275		500					-	+ 36 M

Archipel : Australes Île : Rurutu
Commune : Rurutu

Moyens autonomes de production d'électricité

RURUTU	OPT	GE	30 KVA					
RURUTU (Moerai)	OPT	Batterie	1200 AH				15	

Structures de santé

Commune	structure		n°tél	fax	adresse géographique
Amaru	infirmerie de Amaru		944 270	944 270	Amaru - Rimatara
Avera	infirmerie de Avera		940 321		Avera - Rurutu
Hauti (ou Auti)	poste de secours de Hauti				Hauti - Rurutu
Moerai	centre médical de Moerai		930 440	940 467	Moerai - Rurutu
Moerai	centre dentaire de Moerai		940 312	940 467	Moerai - Rurutu

Structures d'accueil en cas de catastrophe naturelle

Commune associée	Localisation géographique	Contacts		Capacité d'hébergement (nb de pers)	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie		Observations	Altitude
		tél	*fax*				oui/non	durée en heures		
MOERAI	SALLE DES SPORTS - commune			300						
MOERAI	ECOLE DE MOERAI			320						
MOERAI	C.J.A.			40						
MOERAI	REFECTOIRE + SALLES du collège			200						
MOERAI	MAISON DE REUNION paroissiale			500						
MOERAI	CHAPELLE mission mormone			60						
AVERA	ECOLE DE AVERA			200						
AVERA	MAISON DE REUNION paroissiale			500						
HAUTI	ECOLE DE HAUTI			80						
HAUTI	MAISON DE REUNION paroissiale			500						

Archipel : Australes Île : Tubuai
Commune : Tubuai

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
TUBUAI	Aérodrome	GE	Listers 2x24 KVA	F	secours balisage lumineux de la piste	700	200	1
TUBUAI	Commune	GE	3 KVA	M	alimentation de secours du parc à matériel	5		2
TUBUAI	EDT	GE	250 KVA sur remorque	M	-	-	-	1
TUBUAI	OPT	GE	30 KVA					
TUBUAI	OPT	Batterie	2000 AH				25	

Structures de santé

Commune	structure		n°tél	fax	adresse géographique
Mahu	poste de secours de Mahu				Mahu, près de l'école primaire
Mataura	centre médical de Mataura		932 250	950 215	centre médical de Mataura - TUBUAI
Mataura	centre dentaire de Mataura		932 253	950 215	centre médical de Mataura - TUBUAI

Structures d'accueil en cas de catastrophe naturelle

Commune associée	Localisation géographique	Contacts tél	Contacts *fax*	Capacité d'hébergement (nb de pers)	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie oui/non	Autonomie en énergie durée en heures	Observations	Altitude
MATAURA	SALLE POLYVALENTE - mairie			350						
MATAURA	ECOLE MATERNELLE			295						
MATAURA	ECOLE PRIMAIRE			325						
MATAURA	SALLES + INFIRM. + DORTOIRS du collège			272						
MATAURA	SALLES DE REUNION paroisse adventiste			80						
MATAURA	SALLE DE REUNION paroisse sanito			50						
MATAURA	DIVERS BAT. ET SALLES - SMA			150						
MATAURA	SALLE DE REUNION paroisse protestante			80						
TAAHUAIA	SALLE DE REUNION - mairie			45						
TAAHUAIA	SALLES DE REUNION paroisse catholique			80						
TAAHUAIA	SALLE DE REUNION paroisse sanito			50						
TAAHUAIA	SALLE DE REUNION paroisse protestante			80						
MAHU	SALLES + PREAU + CANTINE - école			140						
MAHU	SALLE DE REUNION paroisse protestante			50						

Archipel : Iles Marquises **Ile : Hiva Oa**
Commune: Atuona

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
HIVA OA	Aérodrome	GE	Listers 1x13,	F	secours balisage lumineux de la piste	800	400	1
HIVA OA	Aérodrome	GE	Listers 1x17	F	secours balisage lumineux de la piste	800	400	1
HIVA OA	Commune	GE	Perkins125K	F	station de concassage	12	1	1
HIVA OA	OPT	GE	27 KVA					
HIVA OA (Hakahau)	OPT	Batterie	1200 AH				10	
HIVA OA (Atuona)	OPT	GE	8 KVA					
HIVA OA (C660)	OPT	Batterie	700 AH				20	

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
HIVA OA	centre médical d'Atuona	927 375	927 549	Atuona - Hiva Oa
HIVA OA	centre dantaire d'Atuona	927 817	927 817	Atuona - Hiva Oa
HIVA OA	cellule promotion de la santé - ante	927 810	927 810	Atuona - Hiva Oa
HIVA OA	cellule délocalisée du CHSP - ante	927 078		cité administrative d'Atuona
HIVA OA	infirmerie de Puamau	927 496	927 496	Paumau - Hiva Oa
HIVA OA	poste de secours de Nahoe (perma	927 170	927 170	Nahoe - Hiva Oa
HIVA OA	poste de secours de Hanapaaoa	927 232	927 540	Hanapaoa - Hiva Oa
HIVA OA	poste de secours de Hanaiapa (per	927 108	927 108	Hanapaia - Hiva Oa

Archipel : Iles Marquises **Ile : Nuku Hiva**
Commune: Nuku Hiva

Moyens autonomes de production d'électricité

Ile ou commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
NUKU HIVA	Aérodrome	GE	Perkins 3x45	F	Production d'énergie aérodrome + balisage lumineux	12000	2000	1
NUKU HIVA (Taiohae)	OPT	GE	2x30 KVA					
NUKU HIVA (Taiohae)	OPT	Batterie	1200 AH				3	

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
NUKU HIVA	hôpital de Taiohae	910 200	930 073	hôpital Taiohae - Nuku Hiva
NUKU HIVA	hôpital de Taiohae - urgences		930 073	hôpital Taiohae - Nuku Hiva
NUKU HIVA	centre denraire de Taiohae	920 772	920 606	Taiohae
NUKU HIVA	cellule structures des soins	910 293	920 732	cité administrative de Taiohae
NUKU HIVA	infirmerie de Taipivai	920 142	920 142	Taipivai - Nuku Hiva
NUKU HIVA	infirmerie de Hatiheu	920 143	920 143	Hatiheu - Nuku Hiva
NUKU HIVA	poste de secours d'Aakapa	920 461	920 461	Aakapa - Nuku Hiva

Archipel : Iles Marquises **Île : Tahuata**
Commune: Tahuata

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
TAHUATA	Commune - Electra	GE	Wilson 85 KV	F	alimentation réseau Motopu	-	-	2
TAHUATA	Commune - Electra	GE	85 KVA + 45	F	alimentation réseau Hapatoni	-	-	2
TAHUATA	Commune - Electra	GE	135 KVA + 9	F	alimentation réseau Vaitahu	-	-	2
TAHUATA	Commune - Electra	GE	85 KVA + 45	F	alimentation réseau Hanatetena	-	-	-

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
TAHUATA	infirmerie de Vaitahu	929 227	929 227	Vaitahu - Tahuata
TAHUATA	poste de secours de Hanatetena	929 262	929 262	Hanatetena - Tahuata
TAHUATA	poste de secours de Motopu	929 236	929 236	Motopu - Tahuata

Archipel : Iles Marquises **Île : Ua Huka**
Commune: Ua Huka

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
UA HUKA	Commune - Electra	GE	250 KVA	F	alimentation réseau	32	1	3
UA HUKA (Vaipaee)	OPT	GE						
UA HUKA (Vaipaee)	OPT	Batterie	600 AH				20	

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
UA HUKA	infirmerie de Hane	926 058	926 086	Hane - Ua Huka
UA HUKA	poste de secours de Vaipaee	9 266 073	926 073	Vaipaee - Ua Huka

Archipel : Iles Marquises **Ile : Ua Pou**
Commune: Ua Pou

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
UA POU (Hakahau)	OPT	GE						
UA POU (Hakahau)	OPT	Batterie	600 AH				20	

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
UA POU	centre médical de Hakahau	925 375	925 012	Hakahau - Ua Pou
UA POU	cente dentaire de Hakahau	925 358	925 012	Hakahau - Ua Pou
UA POU	infirmerie de Hakamaii	955 299	925 299	Hakamaii - Ua Pou
UA POU	infirmerie de Hakatao	925 104	925 104	Hakatao - Ua Pou
UA POU	poste de secours de Hakahetau	925 512	925 512	Hakahetau - Ua Pou
UA POU	poste de secours de Haakuti	925 491	925 491	Haakuti - Ua Pou
UA POU	poste de secours de Hohoi	925 349	925 349	Hohoi - Ua Pou

Archipel : Iles Marquises **Ile : Fatu Hiva**
Commune: Fatu Hiva

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
FATU HIVA	infirmerie de Omoa	928 036	928 036	Omoa - Fatu Hiva
FATU HIVA	poste de secours de Hanavave	928 061	928 061	Hanavave - Fatu Hiva

Nota :
un centre médical présence d'un médecin responsable du centre
une infirmerie présence d'un infirmier responsable de l'infirmerie, visite du médecin
un poste de secours structure communale, présence d'un agent communal responsable, approvisionnement par la direction de la santé, visite du médecin

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier Commune: Anaa

Moyens autonomes de production d'électricité

Ile ou commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
ANAA	Commune	GE	130+250+130 KVA	F	alimentation réseau	-	-	3
FAAITE	Commune assoc	GE	110+110+130 KVA	F	alimentation réseau	-	-	3
FAAITE	OPT	GE	8 KVA			-	-	
FAAITE	OPT	Batterie	840			-	25	
ANAA	OPT	GE	8 KVA			-	-	
ANAA	OPT	Batterie	840			-	35	

Structures à alimenter

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique
ANAA	Infirmerie de Anaa	983 204	983 204	Anaa
FAAITE	poste de santé de Faaite	985 288	985 288	Faaite

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier Commune: Arutua

Moyens autonomes de production d'électricité

Ile ou commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
APATAKI	OPT	GE	8 KVA			-	-	
APATAKI	OPT	Batterie	840			-	40	
ARUTUA	OPT	GE	8 KVA			-	-	
ARUTUA	OPT	Batterie	1280			-	20	
KAUKURA	OPT	GE	8 KVA			-	-	
KAUKURA	OPT	Batterie	840			-	35	

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique
ARUTUA	Infirmerie de Arutua	965 300	965 300	Arutua
APATAKI	poste de santé de Apataki	961 291	961 291	Apataki
KAUKURA	poste de santé de Kaukura	966 259	966 259	Kaukura

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier Commune: FAKARAVA

Moyens autonomes de production d'électricité

Iles	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
FAKARAVA	Aérodrome	GE	Perkins 2x30	F	secours balisage lumineux de la piste	800	200	1
FAKARAVA	Commune	GE	3x350 KVA	F	alimentation réseau	42	1	1
KAUEHI	Commune assoc	GE	2x125 KVA	F	alimentation réseau	8,3	1	2
NIAU	Commune assoc	GE	2x125 KVA	F	alimentation réseau	8,3	1	1
RARAKA	Commune assoc	GE	23 KVA	F	alimentation réseau	4	1	1
FAKARAVA	OPT	GE	18 KVA			-	-	
FAKARAVA	OPT	Batterie	1200			-	20	

Structures à alimenter

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique
FAKARAVA	centre médical de Fakarava	984 224	984 224	Fakarava
ARATIKA	poste de santé de Aratika	969 061	969 062	Aratika
KAUEHI	poste de santé de Kauehi	969 027	969 027	Kauehi
NIAU	poste de santé de Niau	969 302	969 302	Niau
RARAKA	poste de santé de Raraka	969 081	969 082	Raraka

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune: Fangatau**

Moyens autonomes de production d'electricite

Iles	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
FANGATAU	OPT	GE	8 KVA			-	-	
FANGATAU	OPT	Batterie	1200			-	20	

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique
FAKAHINA	poste de santé de Fakahina	971 271	971 271	Fakahina
FANGATAU	poste de santé de Fangatau	972 216	972 216	Fangatau

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune: Gambier**

Moyens autonomes de production d'electricite

Iles	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
GAMBIER	Commune	GE	250 KVA	F	alimentation réseau	25	1	3
GAMBIER (Rikitea)	OPT	GE	12 KVA			-	-	
GAMBIER (Rikitea)	OPT	Batterie	1200			-	50	

Structures à alimenter

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique
GAMBIER	centre médical de Rikitea	978 216	978 216	Rikitea - Gambier

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune: Hao**

Moyens autonomes de production d'electricite

Iles	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
AMANU	Commune assoc	GE	70 KVA	F	alimentation réseau	5,2	1	2
HAO	Aérodrome	GE	Carterpillar 1	F	secours balisage lumineux de la piste	1200	40	1
HAO	Aérodrome	GE	Gesan 1x10	F	secours balisage lumineux de la piste	1200	40	1
HAO	EDT	GE	450 KVA sur skid	M		-	-	1
HAO	OPT	GE	18 KVA			-	-	
HAO	OPT	Batterie	1200			-	20	

Structures à alimenter

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique
HAO	centre dentaire de Hao	970 513	970 334	Hao
HAO	centre médical de Hao	970 513	970 334	Hao
AMANU	poste de santé de Amanu	970 354	970 354	Amanu
HEREHERETUE	poste de santé de Hereheretue / 3698	Radio Blu		Hereheretue

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune: Hikueru**

Moyens autonomes de production d'électricité

Iles	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
HIKUERU	Commune	GE	130 KVA	F	alimentation réseau	10	1	1

Structures à alimenter

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique
HIKUERU	poste de santé de Hikueru	969120	969 122	Hikueru
MAROKAU	poste de santé de Marokau	969202	969 200	Marokau

Structures d'accueil en cas de catastrophe naturelle

Commune associée	Localisation géographique	Contacts		Capacité d'hébergement (nb de pers)	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie		Observations
		tél	*fax*				oui/non	durée en heures	
HIKUERU	mairie	509 130	*509 134*	120	0	0	non	-	bâtiment public

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune : Makemo**

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
MAKEMO	OPT	GE	12 KVA			-	-	
MAKEMO	OPT	Batterie	1200			-	40	

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique
MAKEMO	centre dentaire de Makemo	980 325	980 325	Makemo
MAKEMO	centre médical de Makemo	980 325	980 325	Makemo
KATIU	poste de santé de Katiu	969 144	969 144	Katiu
NIHIRU	poste de santé de Nihiru / 3698	Radio Blu		Nihiru
RAROIA	poste de santé de Raroia	969 281	969 281	Raroia
TAENGA	poste de santé de Taenga	969 180	969 180	Taenga
TAKUME	poste de santé de Takume	969 221	969 221	Takume

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune : Manihi**

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
MANIHI	Aérodrome	GE	Listers 1x36	F	Production d'énergie aérodrome + balisage lumineux	3000	850	1
MANIHI	OPT	GE	18 KVA			-	-	
MANIHI	OPT	Batterie	2000			-	30	

Structures à alimenter

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique
AHE	Infirmerie de Ahe	964 168	964 168	Ahe
MANIHI	Infirmerie de Manihi	964 367	964 367	Manihi

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune : Napuka**

Moyens autonomes de production d'électricité

Iles	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
NAPUKA	OPT	GE	8 KVA			-	-	
NAPUKA	OPT	Batterie	840			-	35	

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique
NAPUKA	Infirmerie de Napuka	973 260	973 260	Napuka
TEPOTO	poste de santé de Tepoto	973 250	973 250	Tepoto nord

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune : Nukutavake**

Moyens autonomes de production d'électricité

Iles	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	heures	Qté
NUKUTAVAKE	OPT	GE	8 KVA			-	-	
NUKUTAVAKE	OPT	Batterie	1200			-	60	

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique	
NUKUTAVAKE	poste de santé de Nukutavake	987 290	987 290	Nukutavake	
VAIRAATEA	poste de santé de Vairaatea	969 322	969 322	Vairaatea	
VAHITAHI	poste de santé de Vahitahi	969 240	969 240	Vahitahi	

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune : Puka Puka**

Moyens autonomes de production d'électricité

Iles	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	heures	Qté
PUKA PUKA	Commune	GE	105 KVA	F	alimentation réseau	12	1	
PUKA PUKA	Commune	GE	130 KVA	F	alimentation réseau	12	1	1
PUKA PUKA	OPT	GE	8 KVA			-	-	
PUKA PUKA	OPT	Batterie	840			-	65,3	

Structures à alimenter

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique	
PUKAPUKA	poste de santé de Puka Puka	974 223	974 223	Puka Puka	

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune : Rangiroa**

Moyens autonomes de production d'électricité

Iles	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	heures	Qté
RANGIROA	Aérodrome	GE	Listers 2x24	F	secours balisage lumineux de la piste	1300	400	1
RANGIROA	Sce de la perlicu	GE	58 KVA	F	alimentation écloserie + 2 maisons fonction	-	8	1
MATAIVA	OPT	GE	12 KVA			-	-	
MATAIVA	OPT	Batterie	840			-	50	
RANGIROA (Aéroport)	OPT	GE	30 KVA			-	-	
RANGIROA (Aéroport)	OPT	Batterie	2000			-	35	
TIKEHAU	OPT	GE	8 KVA			-	-	
TIKEHAU	OPT	Batterie	840			-	20	

Structures à alimenter

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique	
RANGIROA	centre dentaire de Avatoru	960 375	960 325	Avatoru - Rangiroa	
RANGIROA	centre médical de Avatoru	960 375	960 325	Avatoru - Rangiroa	
TIKEHAU	Infirmerie de Tikehau	962 349	962 349	Tikehau	
RANGIROA	Infirmerie de Tiputa	967 396	960 396	Tiputa - Rangiroa	
MAKATEA	poste de santé de Makatea	969 162	969 161	Makatea	
MATAIVA	poste de santé de Mataiva	963 257	963 257	Mataiva	

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune : Reao**

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique	
REAO	Infirmerie de Reao	969 041	969 041	Reao	
PUKARUA	poste de santé de Pukarua	969 002	969 002	Pukarua	

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune : Takaroa**

Moyens autonomes de production d'électricité

Iles	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
TAKAPOTO	Commune assoc	GE	Volvo penta	F	alimentation réseau	35	1	2
TAKAPOTO	Commune assoc	GE	Listers 21,5	F	alimentation de secours	5	1	1
TAKAROA	Commune	GE	Wilson/Sodi	F	alimentation réseau	30,5	1	3
TAKAROA	Commune	GE	Volvo penta	F	alimentation de secours	25	1	1
TAKAPOTO	OPT	GE	8 KVA			-	-	
TAKAPOTO	OPT	Batterie	840			-	35	
TAKAROA	OPT	GE	8 KVA			-	-	
TAKAROA	OPT	Batterie	840			-	40	

Structures à alimenter

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique
TAKAPOTO	Infirmerie de Takapoto	986 486	986 486	Takapoto
TAKAROA	Infirmerie de Takaroa	982 263	982 263	Takaroa

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune : Tatakoto**

Moyens autonomes de production d'électricité

Iles	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
TATAKOTO	Commune	GE	125 KVA	F	alimentation réseau	14	1	1
TATAKOTO	Commune	GE	240 KVA	F	alimentation réseau	15	1	1
TATAKOTO	Commune	GE	200 KVA	F	alimentation réseau	15	1	1
TATAKOTO	OPT	GE	8 KVA			-	-	
TATAKOTO	OPT	Batterie	840			-	50	

Structures à alimenter

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique
TATAKOTO	poste de santé de Tatakoto	975 244	975 244	Tatakoto

Structures d'accueil en cas de catastrophe naturelle

Commune associée	Localisation géographique	Contacts		Capacité d'hébergement (nb de pers)	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie		Observations
		tél	*fax*				oui/non	durée en heures	
TATAKOTO	mairie	975 241	*975 241*	15	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
TATAKOTO	école			60	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
TATAKOTO	église (village)			60	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
TATAKOTO	maison paroissiale			60	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
TATAKOTO	ancienne église			25	0	0	non	-	bâtiment privé religieux

Archipel : Iles Tuamotu-Gambier **Commune : Tureia**

Moyens autonomes de production d'électricité

Iles	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
TUREIA	OPT	GE	8 KVA			-	-	
TUREIA	OPT	Batterie	840			-	40	

Structures de santé

Iles	structure	n°tél	fax	adresse géographique
TUREIA	poste de santé de Tureia	988 268	988 225	Tureia
TEMATANGI	poste de santé de Tematangi / 36	Radio Blu		Tematangi

Nota : *tous les dispensaires sont communaux sauf Papara et Teva i Uta*

Archipel : Iles du Vent Île : Tahiti
Commune: Arue

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
ARUE (CCL Arue)	OPT	Batterie	2000 AH				10	
ARUE (Erima)	OPT	Batterie	600 AH				15	

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
ARUE	dispensaire de Arue	455 959	434 953	pk4 (àcôté de Carrefour)

Archipel : Iles du Vent Île : Tahiti
Commune: Faaa

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté	
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures		
FAAA	Commune	GE	2 KVA	M	éclairage de sites d'intervention		2	1	-
FAAA	Commune	GE	9 KVA	M	alimentation électrique d'un bâtiment		8	1	-
FAAA (Aéroport)	OPT	Batterie	420 AH			-	9		-
FAAA (Hotuarea Pamatai)	OPT	GE	2x360 KVA)				19		
FAAA (Hotuarea Pamatai)	OPT	Batterie	3000 AH				6		
FAAA (Marau)	OPT	GE	13,5 KVA				809		
FAAA (Marau)	OPT	Batterie	12 AH				55		
FAAA (Piafau)	OPT	Batterie	1200 AH				10		

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
FAAA	dispensaire de Faaa 1	850 557	850 857	pk 4 (à côté ancienne mairie)
FAAA	dispensaire de Faaa 2	800 160		route de Puurai
FAAA	centre dentaire de Faaa	800 164		route de Puurai

Structures d'accueil en cas de catastrophe naturelle

Commune	Localisation géographique	Contacts		Capacité d'hébergement (nb de pers)	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie		Observations
		tél	*fax*				oui/non	durée en heures	
FAAA	école Ruatama maternelle	838 195 74 93 56		350	350	450 m	non	-	bâtiment public
FAAA	école Pamatai primaire	824 618		900	900	1000 m	non	-	bâtiment public
FAAA	école Vérotia maternelle	828 943 73 81 20		750	750	850 m	non	-	bâtiment public
FAAA	école Vaiaha primaire	829 062 79 04 98		1025	1025	1125 m	non	-	bâtiment public
FAAA	école Puurai maternelle	825 051 78 04 36		450	450	550 m	non	-	bâtiment public
FAAA	école Puurai primaire	825 005 77 89 00		750	750	850 m	non	-	bâtiment public
FAAA	école Oremu primaire	824 836		425	425	525 m	non	-	bâtiment public
FAAA	école Teroma maternelle	837 975 72 24 48		250	250	350 m	non	-	bâtiment public
FAAA	école Teroma primaire	835 677 72 24 48		700	700	800 m	non	-	bâtiment public
FAAA	école Heiri maternelle	825 099 77 29 16		525	525	625 m	non	-	bâtiment public
FAAA	école Piafau primaire	829 606 785 796		775	775	875 m	non	-	bâtiment public
FAAA	école Saint-Hilaire	829 359		1200	1200	1300 m	non	-	bâtiment privé religieux
FAAA	collège Notre-Dame des Anges	808 808		900	900	1000 m	non	-	bâtiment privé religieux
FAAA	salle omnisports Piafau	829 606 785 796		800	800	900 m	non	-	bâtiment public
FAAA	salle communale Piihoro - Puurai	800 960 poste 610		150	150	25 f 125 m	non	-	bâtiment public
FAAA	salle communale Tahirimatea - Pamatai	801 960 poste 610		800	800	800 m	non	-	bâtiment public
FAAA	salle paroissiale catholique	825 852		800	800	900 m	non	-	bâtiment privé religieux
FAAA	salle paroissiale protestante	829 433		800	800	900 m	non	-	bâtiment privé religieux
FAAA	salle paroissiale mormone	77 33 09		600	600	700 m	non	-	bâtiment privé religieux
FAAA	salle paroissiale adventiste	821 010		100	100	200 m	non	-	bâtiment privé religieux

Archipel : Iles du Vent Île : Tahiti
Commune: Hitiaa o te ra

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
HITIAA	OPT	Batterie	155 AH				10	
PAPENOO	OPT	Batterie	600 AH				20	
PAPENOO (Honotua)	OPT (liaisons internet internationales)	GE	460 KVA					
PAPENOO (Honotua)	OPT (liaisons internet internationales)	Batterie	3000 AH				13	
PAPENOO (TNT)	OPT (liaisons internationales)	GE	460 KVA	à vérifier				
PAPENOO (TNT)	OPT (liaisons internationales)	Batterie	1200 AH				10	

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique	
Hitiaa o te ra	dispensaire de Tiarei	521 633	521 633	pk 28,6	
Hitiaa o te ra	dispensaire de Papenoo	423 671	423 671	pk17,8 à la mairie	

Archipel : Iles du Vent Île : Tahiti
Commune: Mahina

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
MAHINA (Alizés - Mahinarama)	OPT	Batterie	420 AH				10	
MAHINA	OPT	Batterie	1200 AH				10	

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique	
MAHINA	dispensaire de Mahina	481 885	483 931	pk 11,5 à côté des pompiers	
MAHINA	centre dentaire de Mahina	481 230			

Archipel : Iles du Vent Île : Moorea
Commune: Moorea

Moyens autonomes de production d'électricité

Ile ou commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
MOOREA	Aérodrome	GE	Perkins 2x40 KVA	F	secours balisage lumineux de la piste	1000	140	1
MOOREA	EDT	GE	250 KVA sur skid	M	-	-	-	1
MOOREA (Afareaitu)	OPT	Batterie	310 AH				20	
MOOREA (Club Med)	OPT	Batterie	600 AH				15	
MOOREA (Haapiti)	OPT	Batterie	420 AH				20	
MOOREA (Maatea)	OPT	Batterie	420 AH				25	
MOOREA (Paopao)	OPT	Batterie	420 AH				15	
MOOREA (Temae)	OPT	GE	73 KVA					
MOOREA (Temae)	OPT	Batterie	1200 AH				15	
MAIAO	OPT	Batterie	850 AH		-	-	65	1

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
AFAREAITU	hôpital de Afareaitu-Moorea	552 222	563 275	hôpital d'Afareaitu - Moorea

Archipel : Iles du Vent Île : Tahiti
Commune: Paea

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
PAEA	Commune	GE	3,5 KVA	M	alimentation petits chantiers	5	4	1
PAEA	OPT	Batterie	1200 AH				20	

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
PAEA	dispensaire de Paea	533 259	533 259	pk 21,5 à la mairie de Paea
PAEA	centre dentaire de Paea	533 259		pk 21,5 à la mairie de Paea

Archipel : Iles du Vent Ile : Tahiti
Commune: Papara

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
PAPARA	OPT	GE	21,5 KVA				58	
PAPARA	OPT	Batterie	600 AH				6	

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique	
PAPARA	infirmerie de Papara	574 787		pk 36	
PAPARA	centre dentaire de Papara	548 519		pk 36	

Structures d'accueil en cas de catastrophe naturelle

Commune	Localisation géographique	Contacts tél	Contacts *fax*	Capacité d'hébergement (nb de pers)	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie oui/non	Autonomie en énergie durée en heures	Observations
PAPARA	école Apea - pk35,5 c/mt	574 440	*574 044*	220	newrest	-	-	-	bâtiment public
PAPARA	école Apatea - pk36 c/mer	574 174	*574 174*	300	newrest	-	-	-	bâtiment public
PAPARA	école Ariitama -	574 143	574 143	250	newrest	-	-	-	bâtiment public
PAPARA	école Tiamao primaire	574 499	574 499	140	newrest	-	-	-	bâtiment public
PAPARA	école Tiamao maternelle pk30,5 c/mt	573 040		100	newrest	-	-	-	bâtiment public
PAPARA	école Taharuu primaire pk39,2 c/mt	574 062	574 062	280	newrest	-	-	-	bâtiment public
PAPARA	CJA Taharuu pk39,2 c/mt	574 430	574 430	20	newrest	-	-	-	bâtiment public
PAPARA	MFR Filles - pk39,2 c/mt	575 856	575 856	50	newrest	24	-	-	public (bâtiment non conforme)
PAPARA	MFR Garçons - pk39,2 c/mt	574 459	574 459	50	newrest	50	-	-	bâtiment public
PAPARA	lycée polyvalent pk38,2 c/mt	547 650	547 650	680	newrest	140	-	-	bâtiment public
PAPARA	collège de Papara - pk35,900 c/mer	548 040	548 040	320	newrest		-	-	bâtiment public

Archipel : Iles du Vent Île : Tahiti
Commune: Papeete

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
PAPEETE (Fare Ute)	OPT	GE	160 KVA				40	
PAPEETE (Fare Ute)	OPT	Batterie	3000 AH				5	
PAPEETE (HDP-Grand Papeete)	OPT	GE	2x280 KVA				30	
PAPEETE (HDP-Grand Papeete)	OPT	Batterie	2000 AH				4	

Structures de santé

Commune	structure		n°tél	fax	adresse géographique	
PAPEETE	dispensaire de Papeete (Vaitavatava)		549 838	436 151	Papeete	

Archipel : Iles du Vent Île : Tahiti
Commune: Pirae

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
PIRAE	OPT	Batterie	2000				13	

Archipel : Iles du Vent Île : Tahiti
Commune: Punaauia

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
Punaauia (Aloha - Punavai montagne)	OPT	Batterie	600 AH				21	
Punaauia (Punaruu)	OPT	GE	21,5 KVA				18	
Punaauia (Punaruu)	OPT	Batterie	1200 KVA				8	

Archipel : Iles du Vent Île : Tahiti
Commune: Taiarapu Est

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
AFAAHITI (Garbutt)	OPT	Batterie	420 AH				49	
FAAONE	OPT	Batterie	600 AH				42	
PUEU	OPT	Batterie	600 AH				84	

Archipel : Iles du Vent Île : Tahiti
Commune: Taiarapu Ouest

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
VAIRAO (Puunui)	OPT	Batterie	150 AH				20	

Archipel : Iles du Vent Île : Tahiti
Commune: Teva i Uta

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)	Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
MATAIEA	OPT	Batterie	600 AH			25	
PAPEARI	OPT	Batterie	600 AH			20	

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
TEVA I UTA	centre médical de Teva i Uta	547 270	574 407	à côté des pompiers et de la poste de Teva i Uta
TEVA I UTA	centre dentaire de Teva i Uta	547 275	547 279	

Archipel : Iles Sous-le-vent Ile : Bora-Bora
Commune: Bora-Bora

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
BORA BORA	Aérodrome	GE	Perkins 2x30 K	F	secours balisage lumineux de la piste	1200	300	1
BORA BORA	Commune	GE	2,5 KVA	M	alimentation secours	10	1	1
BORA BORA (Paepae)	OPT	Batterie	600 AH				15	
BORA BORA (Réservoir FH)	OPT	GE	18 KVA					
BORA BORA (Réservoir FH)	OPT	Batterie	600 AH				7	
BORA BORA (Vaitape)	OPT	GE	12 KVA					
BORA BORA (Vaitape)	OPT	Batterie	600 AH				15	

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
VAITAPE	centre médical de Vaitape	677 077	676 366	Bora-Bora
VAITAPE	centre dentaire de Vaitape	677 061		Bora-Bora

Archipel : Iles Sous-le-vent Ile : Huahine
Commune: Huahine

Moyens autonomes de production d'électricité

Ile ou commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
HUAHINE	Aérodrome	GE	Listers 2x24 K	F	secours balisage lumineux de la piste	1000	250	1
HUAHINE (Fare)	OPT	GE	12 KVA					
HUAHINE (Fare)	OPT	Batterie	600 AH				15	
HUAHINE (Haapu)	OPT	Batterie	600 AH				25	
HUAHINE (Maeva)	OPT	Batterie	420 AH				20	
HUAHINE (Maeva FH)	OPT	GE	12 KVA					
HUAHINE (Maeva FH)	OPT	Batterie	600 AH				30	
HUAHINE (Tefarerii - Mahuti)	OPT	Batterie	420 AH				20	

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
FARE	centre médical de Fare	688 248	687 054	Huahine
FARE	centre dentaire de Fare	688 248		Huahine

Structures d'accueil en cas de catastrophe naturelle

Commune associée	Localisation géographique	Contacts		Capacité d'hébergement (nb de pers)	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie		Observations
		tél	*fax*				oui/non	durée en heures	
FAIE	église adventiste	739 182		80	80	0	non	-	bâtiment privé religieux
FAIE	école maternelle	688 222		80	80	0	non	-	bâtiment privé religieux
FAIE	mairie annexe	688 481		20	20	0	non	-	bâtiment public
FAIE	salle paroissiale protestante	713 521		30	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
MAEVA	école élémentaire	606 780		200	200	0	non	-	bâtiment public
MAEVA	mairie annexe	688 206		20	20	0	non	-	bâtiment public
MAEVA	salle paroissiale protestante	293 280		120	120	0	non	-	bâtiment privé religieux
MAEVA	temple protestant	293 280		100	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
MAEVA	église adventiste	298 063		100	100	0	non	-	bâtiment privé religieux
FARE	salle omnisports	606 321		400	400	0	non	-	bâtiment public
FARE	église pentecôtiste	688 586		60	60	0	non	-	bâtiment privé religieux
FARE	collège	606 720		150	150	0	non	-	bâtiment public
FARE	CJA	688 166		160	160	0	non	-	bâtiment public
FARE	chapelle mormone			120	0	0	oui	-	énergie solaire
FARE	chapelle catholique	688 347		60	60	0	non	-	bâtiment privé religieux
FARE	école maternelle	606 780		80	80	0	non	-	bâtiment public
FARE	école élémentaire	606 780		250	250	0	non	-	bâtiment public
FARE	salles paroissiales protestantes	737 430		400	400	100	non	-	bâtiment privé religieux
FARE	temple protestant	737 430		100	100	0	non	-	bâtiment privé religieux
FARE	église adventiste	687 569		200	200	0	non	-	bâtiment privé religieux

Commune associée	Localisation géographique	Contacts		Capacité d'hébergement (nb de pers)	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie		Observations
		tél	*fax*				oui/non	durée en heures	
FITII	mairie annexe	688 140		20	20	0	non	-	bâtiment public
FITII	école maternelle	688 267		150	150	0	non	-	bâtiment public
FITII	école élémentaire	688 252		120	120	0	non	-	bâtiment public
FITII	salles paroissiales protestantes	704 912		200	200	0	non	-	bâtiment privé religieux
FITII	temple protestant	704 912		100	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
MAROE	mairie annexe	688 719		20	20	0	non	-	bâtiment public
MAROE	salle paroissiale protestante	688 515		100	100	0	non	-	bâtiment privé religieux
MAROE	temple protestant	688 515		60	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
MAROE	MFR Maison Familiale Rurale (école - Ministère de l'agriculture)	687 613		150	150	45	non	-	bâtiment public
HAAPU	chapelle mormone	687 689		100	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
HAAPU	église Teretetiano	688 882		70	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
HAAPU	salle paroissiale protestante	772 059		120	120	0	non	-	bâtiment privé religieux
HAAPU	temple protestant	772 059		40	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
HAAPU	mairie annexe	688 196		20	20	0	non	-	bâtiment public
HAAPU	école maternelle	688 230		60	60	0	non	-	bâtiment public
HAAPU	école élémentaire	688 230		100	100	0	non	-	bâtiment public
PAREA	église Teretetiano	301 001		50	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
PAREA	salle paroissiale protestante	687 479		120	120	0	non	-	bâtiment privé religieux
PAREA	temple protestant	687 479		30	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
PAREA	école maternelle	688 180		80	80	0	non	-	bâtiment public
PAREA	école élémentaire	688 180		150	150	0	non	-	bâtiment public
PAREA	mairie annexe	688 210		20	20	0	non	-	bâtiment public
TEFARERII	mairie annexe	688 193		20	20	0	non	-	bâtiment public
TEFARERII	salle paroissiale protestante	687 528		40	40	0	non	-	bâtiment privé religieux
TEFARERII	temple protestant	687 528		60	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
TEFARERII	école maternelle et élémentaire	606 790		100	100	0	non	-	bâtiment public

Archipel : Iles Sous-le-vent Ile : Maupiti
Commune: Maupiti

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
MAUPITI	EDT	GE	250 KVA sur remorque	M	-			1
MAUPITI	OPT	Batterie	600 AH				25	

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
MAUPITI	infirmerie de Maupiti	678 018	678 018	Maupiti

Archipel : Iles Sous-le-vent Île : Raiatea
Communes : Uturoa, Taputapuatea, Tumaraa

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques		Usage	Autonomie		Qté
			fixe (F) ou mobile (M)			litres	heures	
Uturoa	Aérodrome	GE	Listers 2x24 K	F	secours balisage lumineux de la piste	700	200	1
Taputapuatea (Avera)	OPT	Batterie	600 AH				20	
Taputapuatea (Opoa)	OPT	Batterie	420AH				20	
Tumaraa (Fetuna)	OPT	Batterie	420AH				20	
Tumaraa (Tevamiri)	OPT	Batterie	420AH				20	
Tumaraa (Vaiaau)	OPT	Batterie	420AH				20	
Uturoa	OPT	GE	110 KVA				10	
Uturoa	OPT	Batterie	3000AH				10	

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
UTUROA	hôpital d'Uturoa	600 800	663 599	Uturoa - Raiatea
UTUROA	hôpital d'Uturoa-Urgences	600 801	663 025	Uturoa - Raiatea
UTUROA	dispensaire d'Uturoa	600 201	662 915	Uturoa - Raiatea
UTUROA	centre médico-scolaire d'Uturoa	600 206		Uturoa - Raiatea
UTUROA	centre dentaire d'Uturoa	600 209		Uturoa - Raiatea

Structures d'accueil en cas de catastrophe naturelle

Commune / commune associée	Localisation géographique	Contacts		Capacité d'hébergement (nb de	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie		Observations
		tél	*fax*				oui/non	durée en heures	
TUMARAA (Tevaitoa)	salle réunion Repanona	664 033		25	25	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Tevaitoa)	salle de sports			200	0	0	non	-	bâtiment public
TUMARAA (Tevaitoa)	école maternelle Tevaitoa	663 576	663 576	70	70	0	non	-	bâtiment public
TUMARAA (Tevaitoa)	école élémentaire Tevaitoa	663 576	663 576	100	100	0	non	-	bâtiment public
TUMARAA (Tevaitoa)	mairie Tevaitoa	602 582	*602 581*	30	30	0	non	-	bâtiment public
TUMARAA (Tevaitoa)	église protestante	661 785		50	50	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Tevaitoa)	salle de réunion Salona	662 161		80	80	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Tevaitoa)	église mormone	664 315		60	60	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Tevaitoa)	église catholique	295 965		60	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Tehurui)	mairie annexe	663 474	663 474	20	20	0	non	-	bâtiment public
TUMARAA (Tehurui)	école	663 404	*663 404*	60	60	0	non	-	bâtiment public
TUMARAA (Tehurui)	église protestante	661 989		30	30	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Vaiaau)	salle de réunion	661 989		50	50	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Vaiaau)	église adventiste	662 982		20	0	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Vaiaau)	mairie annexe	663 198	*663 198*	30		0	non	-	bâtiment public
TUMARAA (Vaiaau)	école élémentaire	663 110	*663 110*	100	100	0	non	-	bâtiment public
TUMARAA (Vaiaau)	salle UCJG			160	160	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Vaiaau)	salle de réunion 1			30	30	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Vaiaau)	salle de réunion 2	663 506		30	30	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Vaiaau)	église protestante Peniela			50	50	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Vaiaau)	église protestante Maohi	721 161		20	20	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Fetuna)	salle de rénion Tiare	290 614		40	40	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Fetuna)	mairie annexe	663 048	*663 048*	30	30	0	non	-	bâtiment public
TUMARAA (Fetuna)	église protestante	290 614		50	50	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Fetuna)	salle de réunion Filipi			40	40	0	non	-	bâtiment privé religieux
TUMARAA (Fetuna)	école maternelle et élémentaire	663 008	*663 008*	60	60	0	non	-	bâtiment public

Archipel : Iles Sous-le-vent Île : Tahaa
Commune: Tahaa

Moyens autonomes de production d'électricité

Commune	Organisme	Désignation	Caractéristiques fixe (F) ou mobile (M)		Usage	Autonomie litres	Autonomie heures	Qté
TAHAA	EDT	GE	250 KVA sur remorque	M	-			1
TAHAA (Patio)	OPT	Batterie	310 AH				20	
TAHAA (Tapuamu)	OPT	Batterie	420 AH				20	

Structures à alimenter

Structures de santé

Commune	structure	n°tél	fax	adresse géographique
PATIO	centre médical de Patio	656 331	656 649	Tahaa
PATIO	centre dentaire de Patio	656 331		Tahaa
HAAMENE	dispensaire de Haamene	656 103		Tahaa

Structures d'accueil en cas de catastrophe naturelle

Commune associée	Localisation géographique	Contacts tél	Contacts *fax*	Capacité d'hébergement (nb de	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie oui/non	Autonomie en énergie durée en heures	Observations
HAAMENE	collège			100	100	0	non	-	bâtiment public
HAAMENE	CETAD			60	60	0	non	-	bâtiment public
HAAMENE	école maternelle et élémentaire Haamene			180	180	0	non	-	bâtiment public
HAAMENE	CJA			50	50	0	non	-	bâtiment public
HAAMENE	mairie annexe			50	50	0	non	-	bâtiment public
HAAMENE	maison de réunion protestante			60	60	30	non	-	bâtiment privé religieux
HAAMENE	salle UCJG			100	100	60	non	-	bâtiment privé religieux
TAPUAMU	mairie annexe			50	50	0	non	-	bâtiment public
TAPUAMU	école maternelle et élémentaire			150	150	0	non	-	bâtiment public
TAPUAMU	maison de réunion protestante			150	150	80	non	-	bâtiment privé religieux
IRIPAU	école maternelle et élémentaire			300	300	0	non	-	bâtiment public
IRIPAU	maison de réunion UCJG			150	150	0	non	-	bâtiment privé religieux
IRIPAU	salle UCJG			100	100	80	non	-	bâtiment privé religieux
IRIPAU	maison adventiste			70	70	80	non	-	bâtiment privé religieux

Commune associée	Localisation géographique	Contacts		Capacité d'hébergement (nb de	Capacité de restauration (nb de pers)	Nb de lits fixes / mobiles	Autonomie en énergie		Observations
		tél	*fax*				oui/non	durée en heures	
IRIPAU	salle des mormons			50	50	40	non	-	bâtiment privé religieux
TIVA	mairie annexe			30	30	25	non	-	bâtiment public
TIVA	école maternelle et élémentaire			150	150	0	non	-	bâtiment public
TIVA	maison de réunion protestante			60	60	40	non	-	bâtiment privé religieux
TIVA	salle UCJG			60	60	30	non	-	bâtiment privé religieux
POUTORU	mairie annexe			30	30	0	non	-	bâtiment public
POUTORU	école maternelle et élémentaire			60	60	0	non	-	bâtiment public
POUTORU	maison de réunion protestante			100	100	60	non	-	bâtiment privé religieux
VAITOARE	mairie annexe			30	30	0	non	-	bâtiment public
VAITOARE	école maternelle et élémentaire			60	60	0	non	-	bâtiment public
VAITOARE	maison de réunion protestante			100	100	60	non	-	bâtiment privé religieux
FAAAHA	mairie annexe			50	50	0	non	-	bâtiment public
FAAAHA	école maternelle et élémentaire			180	180	0	non	-	bâtiment public
FAAAHA	maison de réunion protestante			300	300	180	non	-	bâtiment privé religieux
FAAAHA	salle UCJG			150	150	100	non	-	bâtiment privé religieux

LISTE DES OUVRAGES DISPONIBLES A L'IMPRIMERIE OFFICIELLE

(Prix TTC)

- **Budget général de la Polynésie française 2011**	**2 515 F CFP**
- **Codification du droit du travail (LP n° 2011-15 du 04/05/11 JOPF n° 27 NS)**	**1 313 F CFP**
- **Codification du droit du travaill (broché)**	**1 680 F CFP**
- Budget général de la Polynésie française et budget des comptes spéciaux 2010	2 294 F CFP
- Notices des produits médicamenteux de la pharmacopée chinoise (JOPF n° 4 NS/2009)	1 092 F CFP
- Annexe à la loi du pays n° 2008-7 du 25 août 2008 relative au droit de douane (JOPF n° 42 NS du 5 septembre 2008)	2 835 F CFP
- Annexe à la loi du pays n° 2008-8 du 25 août 2008 relative à la nomenclature combinée (JOPF n° 43 NS du 5 septembre 2008)	2 877 F CFP
- Plan général d'aménagement de la commune de Nuku Hiva (JOPF n° 52 NS/2008)	263 F CFP
- Affiches "Accident du Travail"	174 F CFP
- Affiches "Défense de consommer"	174 F CFP
- Affiches "Loi sur l'ivresse"	267 F CFP
- Affiches "Réglementation sur le commerce des boissons" (français et tahitien)	696 F CFP
- Association des PTOM à la Communauté européenne	798 F CFP
- Barême des ANFA (10 F la feuille ou 1840 F l'ensemble)	2134 F CFP
- Budget général de la Polynésie française et budget des comptes spéciaux 2009	2 252 F CFP
- Budget général de la Polynésie française et budget des comptes spéciaux 2008	2 090 F CFP
- Budget général de la Polynésie française et budget des comptes spéciaux 2007	1 971 F CFP
- Budget général de la Polynésie française et budget des comptes 2006	2 667 F CFP
- Budget général de la Polynésie française et budget des comptes 2005	2 604 F CFP
- Code des marchés publics (Septembre 2004)	2 415 F CFP
- Code du travail (édition 2004)	3 938 F CFP
- Code de l'environnement (JOPF n° 1 NS du 27 février 2004) (broché)	882 F CFP
- Code de l'éducation (JOPF n° 3 NS du 25 août 2000)	441 F CFP
- Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique	1355 F CFP
- Code des communes de la Polynésie française	429 F CFP
- Code pénal (JOPF n° 8 NS du 2 août 1996)	378 F CFP
- Code de procédure pénale (JOPF n° 9 NS du 16 août 1996)	704 F CFP
- Code de procédure civile (broché)	630 F CFP
- Code de la mer en tahitien	798 F CFP
- Comptes-rendus intégraux des débats de l'assemblée de la Polynésie française *(abonnement annuel)*	4 209 F CFP
- Convention collective des assurances	331 F CFP
- Convention collective de l'automobile	336 F CFP
- Convention collective du bâtiment et des travaux publics	940 F CFP
- Convention collective des banques	496 F CFP
- Convention collective du commerce	525 F CFP
- Convention collective du gardiennage	352 F CFP
- Convention collective de l'industrie hôtelière de Polynésie française	536 F CFP
- Convention collective de l'industrie	431 F CFP
- Convention collective de l'imprimerie, de la presse et de la communication	743 F CFP
- Convention collective du nettoyage	410 F CFP
- Examen pratique du permis de conduire (véhicules de catégorie A et sous-catégorie A1)	718 F CFP
- Instruction comptable de la Polynésie française (JOPF n° 1 NS du 2 janvier 2007 *broché*)	1 040 F CFP
- Instruction budgétaire et comptable M114 des communes	1 250 F CFP
- Recueil des textes sur la déconcentration de l'administration de la Polynésie française	945 F CFP
- Répertoire général des textes promulgués au BOEFO et JOPF de 1843 à 1996 (mise à jour)	3 413 F CFP
- Statut de la fonction publique :	
Tome 1 : Dispositions générales (mise à jour au 31 janvier 2004)	2 629 F CFP
Tome 3 : Filière de la santé (mise à jour au 30 avril 1999)	1 659 F CFP
- Table analytique et chronologique (année 1995)	2 027 F CFP
- Table analytique et chronologique (année 1996)	2 095 F CFP
- Table analytique et chronologique (année 1997)	2 504 F CFP
- Table analytique et chronologique (année 1998)	2 914 F CFP
- Table analytique et chronologique (année 1999)	3 192 F CFP
- Table chronologique (année 2000)	1 250 F CFP
- Table chronologique (année 2001)	1 386 F CFP
- Table chronologique (année 2002)	1 460 F CFP
- Tarif des douanes (édition 2004)	5 670 F CFP

Consulter l'Imprimerie Officielle pour les autres ouvrages

43, rue des Poilus-Tahitiens — B.P. 117 - 98713 Papeete — Tél. : 50.05.80 - Fax : 50.05.85 — Lundi à Jeudi : 7 h à 14 h 50 et Vendredi : 7 h à 13 h 00